

Dardilly, le Décembre 2011

A l'attention : - des responsables de laboratoire
- des directeurs de l'établissement de santé
- des correspondants locaux de réactovigilance

**Objet : Retrait CT0223B AMOXICILLINE+ AC CLAVULANIQUE (disques antibiotiques)
lot 1009130**

Madame, Monsieur,

Suite à des signalements d'incidents, une investigation technique a confirmé l'obtention potentielle de résultats hors spécifications sous la forme de fausses résistances.

Nous vous demandons en accord avec l'AFSSAPS :

- **de ne plus utiliser le lot 1009130 du CT0223B Amoxicilline + ac clavulanique**
- **de détruire les tests restants et de nous retourner le certificat de destruction joint, par fax au 04 78 66 03 76.**

Notre assistance technique est à votre disposition si nécessaire au 04 72 52 33 73

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

MF MARQUET

Chef de produits

CERTIFICAT DE DESTRUCTION (à nous retourner même si vous n'avez plus de tests)

OXOID SA
6 route de Paisy
69571 DARDILLY CEDEX
Fax : 04 78 66 03 76

Je soussigné(e) :

Déclare avoir détruit coffrets de disques Amoxicilline + ac clavulanique CT0223B
lot 1009130

Cocher la case adéquate :

- Je désire un remplacement immédiatement .
- Je désire un remplacement ultérieur joint à une prochaine commande

Date :

Tampon et signature du responsable :